

Arrondissement de Grasse

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
SOPHIA ANTIPOLIS**

Siège social :
Hôtel de Ville
Cours Massena - CS 82205
06605 ANTIBES CEDEX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
SOPHIA ANTIPOLIS**

Séance du 26 juin 2023

Membres en exercice	Présents ou Représentés	Procurations
80	54	13

N° de séance : 53

Objet de la délibération : Budget Annexe "GeMAPI - Eaux Pluviales" - Compte Administratif de l'exercice 2022

N° d'enregistrement : CC.2023.136

Date de convocation :

20 juin 2023

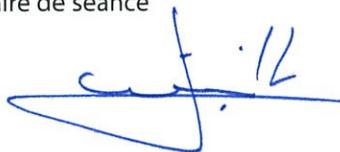
Date de publication

du **- 6 JUIL. 2023** au **- 6 SEP. 2023**

Date de réception en Préfecture

- 5 JUIL. 2023

Secrétaire de séance



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, soit par voie postale 18 avenue des Fleurs CS 61039 06050 Nice Cedex 1, soit par voie électronique à partir de l'application « Télérecours citoyens » accessible sur le site <http://www.telerecours.fr/>

L'an deux mil vingt-trois et le 26 juin à 16H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, régulièrement convoqué conformément aux dispositions des articles L 5211-1, L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Espaces du Fort Carré - Av. du 11 novembre à Antibes en session ordinaire du mois de juin, sous la présidence de Monsieur Lionnel LUCA, Vice-président de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, Maire de Villeneuve-Loubet.

PRESENTS :

Lionnel LUCA, Joseph CESARO, Jean-Pierre DERMIT, Jean-Bernard MION, Michel ROSSI, Gérald LOMBARDO, Frédéric POMA, Jean-Pierre CAMILLA, Thierry OCCELLI, Jean-Pierre MASCARELLI, Eric MELE, Sophie NASICA, Gilbert TAULANE, Gilbert HUGUES, Richard THIERY, Dominique TRABAUD, Jean-Paul ARNAUD, René TRASTOUR, Alexis ARGENTI, Michèle MURATORE, Eric CHALVIN, Marguerite BLAZY, Monique GAGEAN, Christian LATY, Thérèse DARTOIS, Marie BRISON, Henriette VENTRE, Albert CALAMUSO, Sylvie MARCHAND, Denis FERRER, Serge JOVER, Yves DAHAN, Audouin RAMBAUD, Marie ANASSE, Geneviève PIERRAT, Simone TORRES-FORET DODELIN, Marinette LANGLAIS, Christophe FONCK, Catherine LANZA, Marika ROMAN, Christophe ETORE, Françoise THOMEL, Claire BAES, Elisabeth DEBORDE, Olivia LEVINGSTON, David SIMPLOT, Marc BORIOSI, Hassan EL JAZOULI, Isabelle GARCIA, Marion MUSSO, Céline LAMBIN, Xavier WIIK, Delphine CAROSI, Aline ABRAVANEL

PROCURATIONS :

Marc Malfatto à Dominique TRABAUD, Georges VAZIA à Eric CHALVIN, Marie-Rose BENASSAYAG à Albert CALAMUSO, Anne-Marie BOUSQUET à Françoise THOMEL, Bernard GARNIER à Céline LAMBIN, Eric DUPLAY à Simone TORRES-FORET DODELIN, Michel MANAGO à Marinette LANGLAIS, Carole BONAUT à David SIMPLOT, Nathalie DEPETRIS à Audouin RAMBAUD, Eric PAUGET à Hassan EL JAZOULI, Khéra BADAoui HUGUENIN VUILLEMIN à Xavier WIIK, Arnaud VIE à Monique GAGEAN, Cédric BOURGON à Aline ABRAVANEL

ABSENTS :

Jean LEONETTI, Kevin LUCIANO, Emmanuel DELMOTTE, François WYSZKOWSKI, Georges TOSSAN, Jacques GENTE, Serge AMAR, Martine SAVALLI, Laurence HARTMANN, Marie OZENDA, Alain BERNARD, Alexia MISSANA, François ZEMA

Les Délégués communautaires présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Monsieur Xavier WIIK, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur LOMBARDO,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.1612-12 et L.1612-20 spécifiant que l'ensemble des dispositions du chapitre concernant l'adoption et l'exécution des budgets, à l'exception de l'article L.1612-7, sont applicables aux établissements publics intercommunaux,

VU l'arrêté du 9 décembre 2014 relatif à l'Instruction Budgétaire et Comptable M14 applicable aux Communes et aux Etablissements Publics Communaux et Intercommunaux à caractère administratif,

VU la délibération du Conseil Communautaire n°CC.2018.055 du 9 avril 2018 approuvant la création d'un Budget Annexe intitulé « GeMAPI »,

VU la délibération du Conseil Communautaire n°CC.2022.044 du 21 mars 2022 portant approbation du Budget Primitif de l'exercice 2022,

VU la délibération du Conseil Communautaire n°CC.2022.103 du 16 mai 2022 portant approbation de l'affectation de résultat de l'exercice 2021,

VU la délibération du Conseil Communautaire n°CC.2022.146 du 11 juillet 2022 portant approbation de la Décision Modificative n°1 de l'exercice 2022, qui a notamment eu pour effet de compléter la dénomination du Budget Annexe, devenu « GeMAPI – Eaux Pluviales », afin d'illustrer explicitement le retracement budgétaire et comptable des deux compétences,

VU le Compte de Gestion de l'exercice 2022 transmis par Monsieur le Comptable Public assignataire des comptes de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis,

Le Compte Administratif de l'exercice 2022 du Budget Annexe « GeMAPI - Eaux pluviales », ainsi que les résultats de clôture, laissent apparaître sur la balance générale présentée ci-dessous, un déficit en investissement de 537 877,23 € et un excédent de fonctionnement de 4 045 577,55 € soit un résultat global de clôture excédentaire de 3 507 700,32 €.

	Exercice 2022					
	Résultat de clôture de l'exercice précédent		Opérations de l'exercice 2022		Résultat de clôture de l'exercice 2022	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
Investissement	0,00	2 681 663,26	5 312 807,29	2 093 266,80	537 877,23	
Fonctionnement		638 595,44	2 925 599,24	6 332 581,35		4 045 577,55
Total	0,00	3 320 258,70	8 238 406,53	8 425 848,15	537 877,23	4 045 577,55
Solde cumulé		3 320 258,70		187 441,62		3 507 700,32

Ces résultats sont identiques à ceux du Compte de Gestion du même exercice dressé par Monsieur le Comptable Public assignataire des comptes de la CASA.

Pour information, les restes à réaliser en investissement s'élèvent à 4 954 117,95 € en dépenses et à 3 782 278,31 en recettes.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, OÙ L'EXPOSE DU VICE-PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE, ADOPTE LA DELIBERATION A 64 VOIX POUR, 2 ABSTENTIONS (MME ABRAVANEL, MR BOURGON), 1 VOIX CONTRE (MME MURATORE), DECIDE :

- d'approuver le Compte Administratif de l'exercice 2022 du Budget Annexe « GeMAPI – Eaux Pluviales », joint en annexe ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de cette délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE
A ANTIBES LE 26 JUIN 2023
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,


Jean LEONETTI

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- COMMUNAUTE D'AGGLO. SOPHIA ANTIPOLIS (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 24060058500089

POSTE COMPTABLE : ANTIBES

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : BUDGET ANNEXE GEMAPI-EAUX PLUVIALES (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	19
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	26
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	27
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	31
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	32
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	33
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	35
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	36
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	37
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	38
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	39
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	40
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	41
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	42
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	43
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	44
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	47

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	COMMUNAUTE D'AGGLO. SOPHIA ANTIPOLIS BUDGET ANNEXE GEMAPI-EAUX PLUVIALES	CA 2022
-------------------	---	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	2 925 599,24	G	6 332 581,35
	Section d'investissement	B	5 312 807,29	H	2 093 266,80

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	638 595,44 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	2 681 663,26 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	8 238 406,53	= G+H+I+J	11 746 106,85

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	4 954 117,95	L	3 782 278,31
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	4 954 117,95	= K+L	3 782 278,31

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 925 599,24	= G+I+K	6 971 176,79
	Section d'investissement	= B+D+F	10 266 925,24	= H+J+L	8 557 208,37
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	13 192 524,48	= G+H+I+J+K+L	15 528 385,16

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	4 954 117,95	L	3 782 278,31
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		38 128,11
13	Subventions d'investissement		0,00		244 150,20
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		3 500 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		435 654,82		0,00
204	Subventions d'équipement versées		3 375,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	1 836 396,92	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 678 691,21	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	538 064,19	480 740,68	34 688,07	0,00	22 635,44
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 836 759,05	1 669 080,63	0,00	0,00	167 678,42
014	Atténuations de produits	50 000,00	37 517,00	0,00	0,00	12 483,00
65	Autres charges de gestion courante	415 050,00	163 679,84	163 579,00	0,00	87 791,16
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 839 873,24	2 351 018,15	198 267,07	0,00	290 588,02
66	Charges financières	171 000,00	131 367,25	7 976,98	0,00	31 655,77
67	Charges exceptionnelles	31 419,09	0,00	0,00	0,00	31 419,09
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 042 292,33	2 482 385,40	206 244,05	0,00	353 662,88
023	Virement à la section d'investissement (2)	2 090 497,66				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	440 000,00	236 969,79			203 030,21
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 530 497,66	236 969,79			2 293 527,87
TOTAL		5 572 789,99	2 719 355,19	206 244,05	0,00	2 647 190,75
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	50 800,00	24 628,21	0,00	0,00	26 171,79
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	3 474 000,00	3 497 926,00	0,00	0,00	-23 926,00
74	Dotations et participations	300,00	-17 110,17	31 933,20	0,00	-14 523,03
75	Autres produits de gestion courante	1 409 094,55	1 250 000,81	1 500 000,00	0,00	-1 340 906,26
Total des recettes de gestion courante		4 934 194,55	4 755 444,85	1 531 933,20	0,00	-1 353 183,50
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	45 203,30	0,00	0,00	-45 203,30
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 934 194,55	4 800 648,15	1 531 933,20	0,00	-1 398 386,80
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		4 934 194,55	4 800 648,15	1 531 933,20	0,00	-1 398 386,80
Pour information		(3) 638 595,44				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 205 064,52	367 672,42	435 654,82	401 737,28
204	Subventions d'équipement versées	500 000,00	3 374,00	3 375,00	493 251,00
21	Immobilisations corporelles	3 114 610,48	1 198 030,66	1 836 396,92	80 182,90
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 034 124,70	3 227 914,92	2 678 691,21	3 127 518,57
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	13 853 799,70	4 796 992,00	4 954 117,95	4 102 689,75
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	550 000,00	512 000,00	0,00	38 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	12 961,20	3 815,29	0,00	9 145,91
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	562 961,20	515 815,29	0,00	47 145,91
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	14 416 760,90	5 312 807,29	4 954 117,95	4 149 835,66
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	30 000,00	0,00		30 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	30 000,00	0,00		30 000,00
	TOTAL	14 446 760,90	5 312 807,29	4 954 117,95	4 179 835,66
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	186 708,16	57 108,78	244 150,20	-114 550,82
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 920 000,00	0,00	3 500 000,00	2 420 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	6 106 708,16	57 108,78	3 744 150,20	2 305 449,18
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 518 962,38	220 258,79	38 128,11	1 260 575,48
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	1 578 929,44	1 578 929,44	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	3 097 891,82	1 799 188,23	38 128,11	1 260 575,48
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	9 204 599,98	1 856 297,01	3 782 278,31	3 566 024,66
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	2 090 497,66			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	440 000,00	236 969,79		203 030,21
041	Opérations patrimoniales (1)	30 000,00	0,00		30 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 560 497,66	236 969,79		2 323 527,87
	TOTAL	11 765 097,64	2 093 266,80	3 782 278,31	5 889 552,53

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 2 681 663,26			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	515 428,75		515 428,75
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 669 080,63		1 669 080,63
014	Atténuations de produits	37 517,00		37 517,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	327 258,84		327 258,84
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	139 344,23	0,00	139 344,23
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	236 969,79	236 969,79
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 688 629,45	236 969,79	2 925 599,24
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	512 000,00	0,00	512 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	367 672,42	0,00	367 672,42
204	Subventions d'équipement versées	3 374,00	0,00	3 374,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 198 030,66	0,00	1 198 030,66
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 227 914,92	0,00	3 227 914,92
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 815,29	0,00	3 815,29
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		5 312 807,29	0,00	5 312 807,29
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	24 628,21		24 628,21
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	3 497 926,00		3 497 926,00
74	Dotations et participations	14 823,03		14 823,03
75	Autres produits de gestion courante	2 750 000,81	0,00	2 750 000,81
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	45 203,30	0,00	45 203,30
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		6 332 581,35	0,00	6 332 581,35
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				638 595,44

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	220 258,79	0,00	220 258,79
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 578 929,44		1 578 929,44
13	Subventions d'investissement	57 108,78	0,00	57 108,78
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		236 969,79	236 969,79
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 856 297,01	236 969,79	2 093 266,80
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				2 681 663,26

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	538 064,19	480 740,68	34 688,07	0,00	22 635,44
60611	Eau et assainissement	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
60612	Energie - Electricité	1 000,00	249,47	0,00	0,00	750,53
60622	Carburants	30 000,00	28 583,06	0,00	0,00	1 416,94
60623	Alimentation	1 550,00	1 549,40	0,00	0,00	0,60
60628	Autres fournitures non stockées	22 000,00	21 893,65	0,00	0,00	106,35
60636	Vêtements de travail	10 100,00	658,98	8 348,58	0,00	1 092,44
6064	Fournitures administratives	500,00	432,29	0,00	0,00	67,71
611	Contrats de prestations de services	28 000,00	21 274,56	3 119,44	0,00	3 606,00
6132	Locations immobilières	69 031,95	68 531,95	0,00	0,00	500,00
6135	Locations mobilières	22 000,00	16 826,51	1 053,77	0,00	4 119,72
614	Charges locatives et de copropriété	18 938,05	18 852,78	0,00	0,00	85,27
61521	Entretien terrains	30,00	0,00	0,00	0,00	30,00
615232	Entretien, réparations réseaux	57 733,00	55 147,53	0,00	0,00	2 585,47
61551	Entretien matériel roulant	30 000,00	26 541,26	1 666,28	0,00	1 792,46
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	3 804,46	0,00	0,00	1 195,54
6156	Maintenance	8 000,00	7 293,52	0,00	0,00	706,48
6161	Multirisques	17 000,00	16 879,84	0,00	0,00	120,16
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	3 500,00	2 973,12	0,00	0,00	526,88
6184	Versements à des organismes de formation	3 500,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	16 500,00	6 926,66	7 000,00	0,00	2 573,34
6231	Annonces et insertions	1 500,00	1 305,74	0,00	0,00	194,26
6236	Catalogues et imprimés	500,00	420,00	0,00	0,00	80,00
6251	Voyages et déplacements	1 700,00	1 186,13	0,00	0,00	513,87
6262	Frais de télécommunications	4 007,00	4 006,53	0,00	0,00	0,47
627	Services bancaires et assimilés	10,00	10,00	0,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	172 564,19	172 564,19	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	12 900,00	2 829,05	10 000,00	0,00	70,95
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 836 759,05	1 669 080,63	0,00	0,00	167 678,42
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	204 503,37	204 503,37	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	11 180,00	11 169,16	0,00	0,00	10,84
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 200,00	3 723,16	0,00	0,00	476,84
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 500,00	7 073,65	0,00	0,00	426,35
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	10 495,00	10 480,00	0,00	0,00	15,00
64111	Rémunération principale titulaires	599 312,97	568 329,18	0,00	0,00	30 983,79
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	28 800,00	24 480,56	0,00	0,00	4 319,44
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	800,00	800,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	263 127,71	263 111,69	0,00	0,00	16,02
64131	Rémunérations non tit.	200 190,00	169 124,71	0,00	0,00	31 065,29
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	400,00	400,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	160 850,00	140 566,03	0,00	0,00	20 283,97
6453	Cotisations aux caisses de retraites	210 500,00	191 970,52	0,00	0,00	18 529,48
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	8 200,00	6 767,91	0,00	0,00	1 432,09
6455	Cotisations pour assurance du personnel	10 000,00	6 983,89	0,00	0,00	3 016,11
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	7 600,00	7 208,00	0,00	0,00	392,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 800,00	1 640,17	0,00	0,00	1 159,83
6478	Autres charges sociales diverses	98 200,00	44 072,00	0,00	0,00	54 128,00
6488	Autres charges	7 100,00	6 676,63	0,00	0,00	423,37
014	Atténuations de produits	50 000,00	37 517,00	0,00	0,00	12 483,00
7391178	Autres restitut° dégrèvt contrib. direct	50 000,00	37 517,00	0,00	0,00	12 483,00
65	Autres charges de gestion courante	415 050,00	163 679,84	163 579,00	0,00	87 791,16
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
65548	Autres contributions	400 000,00	163 678,00	163 579,00	0,00	72 743,00
65888	Autres	50,00	1,84	0,00	0,00	48,16
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		2 839 873,24	2 351 018,15	198 267,07	0,00	290 588,02
66	Charges financières (b)	171 000,00	131 367,25	7 976,98	0,00	31 655,77
66111	Intérêts réglés à l'échéance	165 000,00	163 163,63	0,00	0,00	1 836,37
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	6 000,00	-31 796,38	7 976,98	0,00	29 819,40
67	Charges exceptionnelles (c)	31 419,09	0,00	0,00	0,00	31 419,09
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	31 419,09	0,00	0,00	0,00	31 419,09
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		3 042 292,33	2 482 385,40	206 244,05	0,00	353 662,88
023	Virement à la section d'investissement	2 090 497,66	0,00			2 090 497,66
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	440 000,00	236 969,79			203 030,21
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	440 000,00	236 969,79			203 030,21
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 530 497,66	236 969,79			2 293 527,87
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 530 497,66	236 969,79			2 293 527,87
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 572 789,99	2 719 355,19	206 244,05	0,00	2 647 190,75
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	7 976,98
Montant des ICNE de l'exercice N-1	31 796,38
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-23 819,40

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	50 800,00	24 628,21	0,00	0,00	26 171,79
6419	Remboursements rémunérations personnel	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	9 200,00	3 753,21	0,00	0,00	5 446,79
6479	Rembourst sur autres charges sociales	21 600,00	20 875,00	0,00	0,00	725,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	3 474 000,00	3 497 926,00	0,00	0,00	-23 926,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	3 474 000,00	3 497 926,00	0,00	0,00	-23 926,00
74	Dotations et participations	300,00	-17 110,17	31 933,20	0,00	-14 523,03
744	FCTVA	300,00	14 823,03	0,00	0,00	-14 523,03
74718	Autres participations Etat	0,00	-31 933,20	31 933,20	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 409 094,55	1 250 000,81	1 500 000,00	0,00	-1 340 906,26
7552	Prise en charge déficit BA administratif	1 409 094,55	1 250 000,00	1 500 000,00	0,00	-1 340 905,45
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,81	0,00	0,00	-0,81
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		4 934 194,55	4 755 444,85	1 531 933,20	0,00	-1 353 183,50
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	45 203,30	0,00	0,00	-45 203,30
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	44 987,69	0,00	0,00	-44 987,69
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	215,61	0,00	0,00	-215,61
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		4 934 194,55	4 800 648,15	1 531 933,20	0,00	-1 398 386,80
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		4 934 194,55	4 800 648,15	1 531 933,20	0,00	-1 398 386,80
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		638 595,44				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	1 205 064,52	367 672,42	435 654,82	401 737,28
2031	Frais d'études	1 192 064,52	367 672,42	435 654,82	388 737,28
2033	Frais d'insertion	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
2051	Concessions, droits similaires	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	500 000,00	3 374,00	3 375,00	493 251,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	500 000,00	3 374,00	3 375,00	493 251,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	3 114 610,48	1 198 030,66	1 836 396,92	80 182,90
2115	Terrains bâtis	2 459 700,00	1 083 753,34	1 367 416,10	8 530,56
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	83 789,00	25 379,13	3 745,12	54 664,75
2182	Matériel de transport	440 978,44	0,00	440 978,44	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	15 000,00	2 026,70	0,00	12 973,30
2184	Mobilier	9 597,04	5 589,52	0,00	4 007,52
2188	Autres immobilisations corporelles	105 546,00	81 281,97	24 257,26	6,77
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	9 034 124,70	3 227 914,92	2 678 691,21	3 127 518,57
2315	Installat°, matériel et outillage techni	9 024 849,18	3 227 914,92	2 678 691,21	3 118 243,05
238	Avances versées commandes immo. incorp.	9 275,52	0,00	0,00	9 275,52
	Total des dépenses d'équipement	13 853 799,70	4 796 992,00	4 954 117,95	4 102 689,75
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	550 000,00	512 000,00	0,00	38 000,00
1641	Emprunts en euros	550 000,00	512 000,00	0,00	38 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	12 961,20	3 815,29	0,00	9 145,91
275	Dépôts et cautionnements versés	12 961,20	3 815,29	0,00	9 145,91
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	562 961,20	515 815,29	0,00	47 145,91
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	14 416 760,90	5 312 807,29	4 954 117,95	4 149 835,66
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (4)</i>	0,00	0,00		0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (5)</i>	0,00	0,00		0,00
	<i>Charges transférées (6)</i>	0,00	0,00		0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (7)</i>	30 000,00	0,00		30 000,00
2315	<i>Installat°, matériel et outillage techni</i>	30 000,00	0,00		30 000,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	30 000,00	0,00		30 000,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	14 446 760,90	5 312 807,29	4 954 117,95	4 179 835,66
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041=RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	186 708,16	57 108,78	244 150,20	-114 550,82
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	166 800,00	0,00	34 697,70	132 102,30
1312	Subv. transf. Régions	19 908,16	0,00	19 908,16	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	6 044,60	0,00	-6 044,60
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	4 000,00	161 634,34	-165 634,34
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	5 257,09	27 910,00	-33 167,09
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	41 807,09	0,00	-41 807,09
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	5 920 000,00	0,00	3 500 000,00	2 420 000,00
1641	Emprunts en euros	5 920 000,00	0,00	3 500 000,00	2 420 000,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 106 708,16	57 108,78	3 744 150,20	2 305 449,18
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 097 891,82	1 799 188,23	38 128,11	1 260 575,48
10222	FCTVA	1 518 962,38	220 258,79	38 128,11	1 260 575,48
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 578 929,44	1 578 929,44	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		3 097 891,82	1 799 188,23	38 128,11	1 260 575,48
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		9 204 599,98	1 856 297,01	3 782 278,31	3 566 024,66
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 090 497,66			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	440 000,00	236 969,79		203 030,21
28031	Frais d'études	0,00	92 900,00		-92 900,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	119 324,56	115 324,56		4 000,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	295 074,21	3 144,00		291 930,21
28182	Matériel de transport	10 692,00	10 692,00		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 966,29	3 966,29		0,00
28184	Mobilier	771,00	771,00		0,00
28188	Autres immo. corporelles	10 171,94	10 171,94		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 530 497,66	236 969,79		2 293 527,87
041	Opérations patrimoniales (5)	30 000,00	0,00		30 000,00
2031	Frais d'études	26 000,00	0,00		26 000,00
2033	Frais d'insertion	4 000,00	0,00		4 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 560 497,66	236 969,79		2 323 527,87
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		11 765 097,64	2 093 266,80	3 782 278,31	5 889 552,53
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		2 681 663,26			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 312 807	0	5 312 807
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	0	0	0	4 793 618	0	4 793 618
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	3 374	0	3 374
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											0
Solde d'exécution reporté de N-1	0											0
Total dépenses	0	5 312 807	0	5 312 807								
Total recettes	0	4 774 930	0	4 774 930								
Solde d'investissement	0	-537 877	0	-537 877								
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	4 954 118	0	4 954 118								
Total RAR recettes	0	3 782 278	0	3 782 278								
SOLDE RAR investissement	0	-1 171 840	0	-1 171 840								

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Total dépenses	0	2 925 599	0	2 925 599								
Total recettes	0	6 971 177	0	6 971 177								
Solde de fonctionnement	0	4 045 578	0	4 045 578								
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0									
Total RAR recettes	0	0	0									
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0									

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 266 925	0	10 266 925
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 266 925	0	10 266 925
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	512 000	0	512 000
1641	Emprunts en euros	0	0	0	0	0	0	0	0	0	512 000	0	512 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	803 327	0	803 327
2031	Frais d'études	0	0	0	0	0	0	0	0	0	803 327	0	803 327
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 749	0	6 749
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 749	0	6 749
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 034 428	0	3 034 428
2115	Terrains bâtis	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 451 169	0	2 451 169
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29 124	0	29 124
2182	Matériel de transport	0	0	0	0	0	0	0	0	0	440 978	0	440 978
2183	Matériel de bureau et informatique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 027	0	2 027
2184	Mobilier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 590	0	5 590
2188	Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	105 539	0	105 539
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 906 606	0	5 906 606
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 906 606	0	5 906 606
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 815	0	3 815
275	Dépôts et cautionnements versés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 815	0	3 815
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>									
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>									
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>									

COMMUNAUTE D'AGGLO. SOPHIA ANTIPOLIS - BUDGET ANNEXE GEMAPI-EAUX PLUVIALES - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes d'investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 557 208	0	8 557 208
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 638 575	0	5 638 575
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 837 316	0	1 837 316
10222	FCTVA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	258 387	0	258 387
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 578 929	0	1 578 929
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	301 259	0	301 259
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34 698	0	34 698
1312	Subv. transf. Régions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 908	0	19 908
1313	Subv. transf. Départements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 045	0	6 045
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	165 634	0	165 634
1322	Subv. non transf. Régions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33 167	0	33 167
1323	Subv. non transf. Départements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	41 807	0	41 807
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 500 000	0	3 500 000
1641	Emprunts en euros	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 500 000	0	3 500 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	236 970	0	236 970
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	236 970	0	236 970
28031	Frais d'études	0	0	0	0	0	0	0	0	0	92 900	0	92 900
28041582	GFP : Bâtiments, installations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	115 325	0	115 325
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 144	0	3 144
28182	Matériel de transport	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 692	0	10 692
28183	Matériel de bureau et informatique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 966	0	3 966
28184	Mobilier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	771	0	771

COMMUNAUTE D'AGGLO. SOPHIA ANTIPOLIS - BUDGET ANNEXE GEMAPI-EAUX PLUVIALES - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
28188	Autres immo. corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 172	0	10 172
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 681 663	0	2 681 663

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 925 599	0	2 925 599
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 688 629	0	2 688 629
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0	0	0	0	515 429	0	515 429
60612	Energie - Electricité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	249	0	249
60622	Carburants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28 583	0	28 583
60623	Alimentation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 549	0	1 549
60628	Autres fournitures non stockées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 894	0	21 894
60636	Vêtements de travail	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 008	0	9 008
6064	Fournitures administratives	0	0	0	0	0	0	0	0	0	432	0	432
611	Contrats de prestations de services	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 394	0	24 394
6132	Locations immobilières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	68 532	0	68 532
6135	Locations mobilières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 880	0	17 880
614	Charges locatives et de copropriété	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 853	0	18 853
615232	Entretien, réparations réseaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	55 148	0	55 148
61551	Entretien matériel roulant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28 208	0	28 208
61558	Entretien autres biens mobiliers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 804	0	3 804
6156	Maintenance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 294	0	7 294
6161	Multirisques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 880	0	16 880
6162	Assur. obligatoire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 973	0	2 973
6184	dommage-construction Versements à des organismes de formation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 500	0	3 500
6226	Honoraires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 927	0	13 927
6231	Annonces et insertions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 306	0	1 306
6236	Catalogues et imprimés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	420	0	420
6251	Voyages et déplacements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 186	0	1 186
6262	Frais de télécommunications	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 007	0	4 007
627	Services bancaires et assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	0	10
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	0	0	0	0	0	0	0	0	0	172 564	0	172 564
63512	Taxes foncières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 829	0	12 829
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 669 081	0	1 669 081
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	204 503	0	204 503

COMMUNAUTE D'AGGLO. SOPHIA ANTIPOLIS - BUDGET ANNEXE GEMAPI-EAUX PLUVIALES - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
6331	Versement mobilité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 169	0	11 169
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 723	0	3 723
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 074	0	7 074
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 480	0	10 480
64111	Rémunération principale titulaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	568 329	0	568 329
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 481	0	24 481
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0	0	0	0	0	0	0	0	0	800	0	800
64118	Autres indemnités titulaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	263 112	0	263 112
64131	Rémunérations non tit.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	169 125	0	169 125
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	0	0	0	0	0	0	0	0	0	400	0	400
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	140 566	0	140 566
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	0	0	0	0	0	0	0	0	191 971	0	191 971
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 768	0	6 768
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 984	0	6 984
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 208	0	7 208
6475	Médecine du travail, pharmacie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 640	0	1 640
6478	Autres charges sociales diverses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	44 072	0	44 072
6488	Autres charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 677	0	6 677
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37 517	0	37 517
7391178	Autres restitut° dégrèvt contrib. direct	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37 517	0	37 517
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	327 259	0	327 259
65548	Autres contributions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	327 257	0	327 257
65888	Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	139 344	0	139 344
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	163 164	0	163 164
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-23 819	0	-23 819
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	236 970	0	236 970
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	236 970	0	236 970
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	236 970	0	236 970
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

COMMUNAUTE D'AGGLO. SOPHIA ANTIPOLIS - BUDGET ANNEXE GEMAPI-EAUX PLUVIALES - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
002	Déficit de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0	6 971 177	0	6 971 177								
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 332 581	0	6 332 581
013	Atténuations de charges	0	24 628	0	24 628								
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 753	0	3 753
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 875	0	20 875
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0									
73	Impôts et taxes	0	3 497 926	0	3 497 926								
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 497 926	0	3 497 926
74	Dotations et participations	0	14 823	0	14 823								
744	FCTVA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 823	0	14 823
75	Autres produits de gestion courante	0	2 750 001	0	2 750 001								
7552	Prise en charge déficit BA administratif	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 750 000	0	2 750 000
7588	Autres produits div. de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
76	Produits financiers	0	0	0									
77	Produits exceptionnels	0	45 203	0	45 203								
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0	0	0	0	0	0	0	0	0	44 988	0	44 988
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	216	0	216
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0									
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>									
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0									
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0									
002	Excédent de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	638 595	0	638 595

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615 sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					12 800 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					12 800 000,00									
00602789830	CREDIT AGRICOLE	21/12/2020	30/12/2020	30/12/2021	5 700 000,00	F	Taux fixe à 0.9 %	0,900	0,900	EUR	A	C	O	A-1
2481/001	SOCIETE GENERALE	07/10/2019	10/10/2019	10/01/2020	4 100 000,00	F	Taux fixe à 0.69 %	0,690	0,700	EUR	T	C	O	A-1
2951/113	SOCIETE GENERALE	02/12/2021	31/12/2021	28/02/2022	3 000 000,00	F	Taux fixe à 0.93 %	0,930	0,950	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

COMMUNAUTE D'AGGLO. SOPHIA ANTIPOLIS - BUDGET ANNEXE GEMAPI-EAUX PLUVIALES - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					12 800 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		11 732 000,00					512 000,00	100 663,63	0,00	7 976,98
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		11 732 000,00					512 000,00	100 663,63	0,00	7 976,98
00602789830	N	0,00	A-1	5 244 000,00	23,00	F	Taux fixe à 0.9 %	0,900	228 000,00	49 248,00	0,00	0,00
2481/001	N	0,00	A-1	3 608 000,00	21,78	F	Taux fixe à 0.69 %	0,700	164 000,00	25 957,65	0,00	5 670,58
2951/113	N	0,00	A-1	2 880 000,00	23,91	F	Taux fixe à 0.93 %	0,890	120 000,00	25 457,98	0,00	2 306,40
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		11 732 000,00					512 000,00	100 663,63	0,00	7 976,98

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	11 732 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €			2018-02-19
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	15	19/02/2018
L	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	10	19/02/2018
L	Frais d'études (non suivis de réalisation)	5	19/02/2018
L	Frais de recherche et de développement	5	19/02/2018
L	Frais d'insertion (non suivis de réalisation)	5	19/02/2018
L	Subventions d'équipements versées finançant des biens immobiliers ou des installations	30	19/02/2018
L	Subventions d'équipements versées finançant des projets d'infrastructures d'intérêt national	40	19/02/2018
L	Logiciels	3	19/02/2018
L	Autres immobilisations incorporelles	5	19/02/2018
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	15	19/02/2018
L	Immeubles de rapport	50	19/02/2018
L	Matériel roulant d'incendie et de défense civile	10	19/02/2018
L	Autres matériel et outillage d'incendie et de défense civile	10	19/02/2018
L	Matériel roulant de voirie (dont véhicules poids lourds de + de 3,5 t et engins de chantier)	7	19/02/2018
L	Matériel roulant de voirie (dont balayeuse, gerbeur, nettoyeur, hydro cureur)	10	19/02/2018
L	Autres matériel et outillage de voirie (dont colonnes enterrées ou aériennes)	10	19/02/2018
L	Autres matériel et outillage de voirie (dont bacs et autres contenants)	5	19/02/2018
L	Autres installations, matériel et outillage techniques (dont éléments modulaires, débroussailleuse)	10	19/02/2018
L	Autres installations, matériel et outillage techniques (dont ponts bascule déchetteries)	15	19/02/2018
L	Installations générales, agencements et aménagements divers	10	19/02/2018
L	Matériel de transport (dont véhicules 2 roues, utilitaires de - de 3,5 t, véhicules légers)	5	19/02/2018
L	Matériel de bureau	5	19/02/2018
L	Matériel informatique	3	19/02/2018
L	Mobilier	10	19/02/2018
L	Mobilier urbain	5	19/02/2018
L	Autres immobilisations corporelles	5	19/02/2018
L	Biens de faible valeur	1	19/02/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		550 000,00	I 512 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		550 000,00	512 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	550 000,00	512 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	512 000,00	4 954 117,95	0,00	5 466 117,95

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 049 460,04	III 457 228,58
Ressources propres externes de l'année (a)		1 518 962,38	220 258,79
10222	FCTVA	1 518 962,38	220 258,79
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		2 530 497,66	236 969,79
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	92 900,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	119 324,56	115 324,56
28158	Autres installat°, matériel et outillage	295 074,21	3 144,00
28182	Matériel de transport	10 692,00	10 692,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 966,29	3 966,29
28184	Mobilier	771,00	771,00
28188	Autres immo. corporelles	10 171,94	10 171,94
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 090 497,66	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	457 228,58	3 782 278,31	2 681 663,26	1 578 929,44	8 500 099,59

Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 5 466 117,95
Ressources propres disponibles	IV 8 500 099,59
Solde	V = IV – II (3) 3 033 981,64

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
22/02/2022	COMMANDE DE MOBILIER - DIRECTION GEMAP	5 589,52	0,00	10
28/03/2022	ACQUISITION PERCHE TOPOGRAPHIQUE	15 045,00	0,00	10
11/04/2022	DÉPÔT DE GARANTIE - LES GENÊTS - 4E TRIMESTRE 2021	3 815,29	0,00	0
12/04/2022	ACQUISITION DE 4 DEBROUSSAILLEUSES	3 590,40	0,00	10
30/05/2022	ACQUISITION 4 DETECTEURS MONOGAZ ET MULTIGAZ	1 645,20	0,00	5
13/06/2022	ACQ 4 ÉCRANS PHILIPS 34 POUCES	2 026,70	0,00	3
27/06/2022	CHATEAUNEUF_FOURNITURES ET POSE BARRIERES FIXES	17 791,10	0,00	5
27/06/2022	BIOT_FOURNITURES ET POSE BARRIERES FIXES	13 023,89	0,00	5
27/06/2022	ST PAUL VENCE_FOURNITURES ET POSE BARRIERES FIXES	14 969,69	0,00	5
04/07/2022	COLLE SUR LOUP_FOURNITURES ET POSE BARRIERES FIXES	18 102,43	0,00	5
04/07/2022	VALBONNE_FOURNITURES ET POSE BARRIERES FIXES	14 424,86	0,00	5
29/09/2022	ACQUISITION ENREGISTREURS SPELEO	2 196,93	0,00	10
12/10/2022	ACHAT DE 2 DETECTEURS GAZ	1 324,80	0,00	5
18/10/2022	INVESTISSEMENT 2022 CT 2022-2025	3 374,00	0,00	30
28/10/2022	ACQUISITION TERRAIN BIOT - PAROUFFE	385 059,44	0,00	0
16/11/2022	ACQUISITION TERRAIN ROUVET BIOT	698 693,90	0,00	0
21/11/2022	ACQUISITION SONDES SPELEO	4 546,80	0,00	10
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		1 205 219,95	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif pal 1 cl	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	24,00	4,00	28,00
Adjoint technique pal 1 cl	C	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique pal 2 cl	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique territorial	C	0,00	0,00	0,00	8,00	0,00	8,00
Agent de maîtrise	C	0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	3,00
Agent de maîtrise principal	C	0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur en chef	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
Technicien	B	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	3,00
Technicien principal de 1 cl	B	0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	3,00
Technicien principal de 2 cl	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	25,00	4,00	29,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Ingénieur	A	TECH	518	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien	B	TECH	397	0,00	3-2	CDD
Technicien	B	TECH	397	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien	B	TECH	389	0,00	3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

**IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES**

**IV
D2**

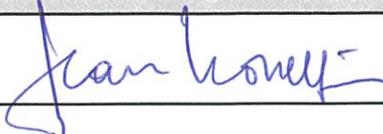
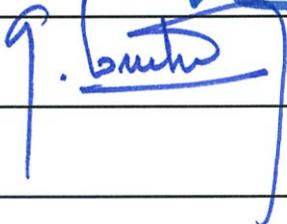
Présenté par le Président,
A Antibes, le 26/06/2023

Nombre de membres en exercice : 80
Nombre de membres présents : 54
Nombre de suffrages exprimés : 67

Délibéré par l'assemblée délibérante, réunie en session ordinaire
A Antibes, le 26/06/2023

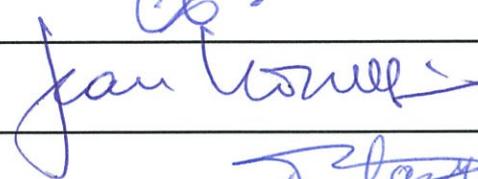
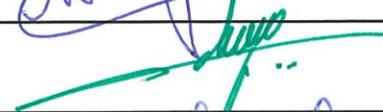
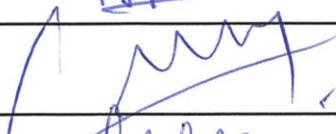
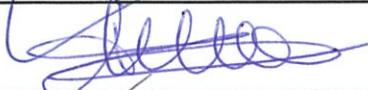
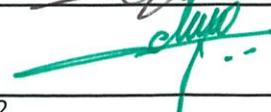
VOTES : Pour : 64
Contre : 1
Abstentions : 2
Date de convocation : 20/06/2023

Les membres du conseil communautaire,

NOM	Prénom	Signature
LÉONETTI	Jean	
LUCIANO	Kévin	
CESARO	Joseph	
MION	Jean-Bernard	
LOMBARDO	Gérald	
DELMOTTE	Emmanuel	
WYSZKOWSKI	François	
MASCARELLI	Jean-Pierre	
NASICA	Sophie	
TOSSAN	Georges	
ARGENTI	Alexis	
TRASTOUR	René	
ARNAUD	Jean-Paul	
MALFATTO ^{TRABAUD}	Marc	
HUGUES	Gilbert	
LUCA	Lionnel	

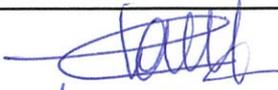
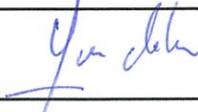
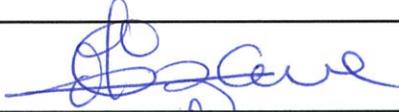
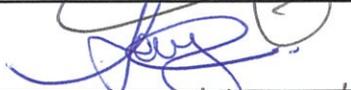
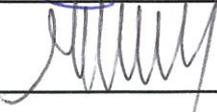
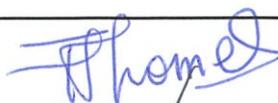
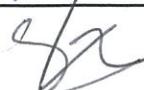
IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

DERMIT	Jean-Pierre	
ROSSI	Michel	
POMA	Frédéric	
CAMILLA	Jean-Pierre	
OCCELLI	Thierry	
MELE	Eric	
TAULANE	Gilbert	
THIERY	Richard	
TRABAUD	Dominique	
MURATORE	Michèle	
VAZIA <i>CHALVIN</i>	Georges	
CHALVIN	Eric	
GENTE <i>LEONETTI</i>	Jacques	
BLAZY	Marguerite	
GAGEAN	Monique	
BENASSAYAG <i>CALAMUSO</i>	Marie	
BOUSQUET <i>THONEL</i>	Anne-Marie	
LATY	Christian	
DARTOIS	Thérèse	
BRISON	Marie	
VENTRE	Henriette	
CALAMUSO	Albert	

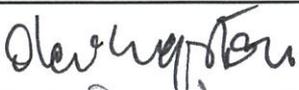
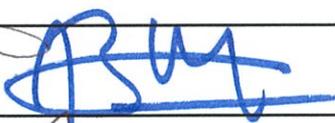
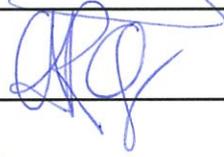
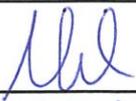
IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

MARCHAND	Sylvie	
FERRER	Denis	
JOVER	Serge	
GARNIER <i>LAMBIN</i>	Bernard	
DAHAN	Yves	
RAMBAUD	Audouin	
ANASSE	Marie	
PIERRAT	Geneviève	
TORRES-FORET-DODELIN	Simone	
DUPLAY <i>TORRES</i>	Eric	
AMAR	Serge	
MANAGO <i>LANGLAIS</i>	Michel	
LANGLAIS	Marinette	
FONCK	Christophe	
LANZA	Catherine	
ROMAN	Marika	
ETORE	Christophe	
SAVALLI	Martine	
THOMEL	Françoise	
BONAUT <i>SIMPLOT</i>	Carole	
DEPETRIS <i>RAMBAUD</i>	Nathalie	
BAES	Claire	

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

DEBORDE	Elisabeth	
HARTMANN	Laurence	
LEVINGSTON	Olivia	
PAUGET <i>EL JAZOULI</i>	Eric	
SIMPLOT	David	
BORIOSI	Marc	
EL JAZOULI	Hassan	
OZENDA	Marie	
GARCIA	Isabelle	
MUSSO	Marion	
BADAoui HUGUENIN VUILLEMIN <i>WIK</i>	Khéra	
LAMBIN	Céline	
BERNARD	Alain	
WIIK	Xavier	
CAROSI	Delphine	
MISSANA	Alexia	
VIE <i>GAGEANT</i>	Arnaud	
ZEMA	François	
ABRAVANEL	Aline	
BOURGON <i>ABRAVANEL</i>	Cédric	

Budget Annexe « GeMAPI – Eaux Pluviales »

Note explicative au Compte Administratif l'année 2022

Contexte général

La Direction « GeMAPI – Eaux Pluviales » a pour objectif majeur la mise en œuvre de la politique de gestion des risques d'inondation de la CASA, dans ses dimensions préventives et opérationnelles, et pour tous les phénomènes d'inondation, du débordement des fleuves au ruissellement urbain.

Bien qu'indissociables en termes de gestion, deux compétences sont à distinguer sur le plan administratif :

- La « **GeMAPI** » (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) qui relève du grand cycle de l'eau, et qui peut être financée par une taxe dédiée ;



- Les **Eaux Pluviales** et les ruissellements qui relèvent du petit cycle de l'eau (avec l'eau potable et l'assainissement) et qui sont financées par le Budget Principal.



L'année 2022 a été marquée par le lancement de grands chantiers de renaturation sur les berges de la Brague et la préparation des prochaines opérations en milieu urbain.

L'instauration de la taxe « GeMAPI » en 2021 pour couvrir exclusivement les dépenses de la compétence « GeMAPI », et la participation du Budget Principal exclusivement dédiée à la compétence de Gestion des Eaux Pluviales, sont les deux moyens de financement de ce Budget Annexe.

L'allocation des ressources nécessaires à ces compétences est prioritaire pour la CASA, dans la mesure où elles visent à prévenir les risques pesant sur les vies humaines, garantir la sécurité des biens et activités, et maintenir la qualité des milieux naturels.

Enfin, il peut être précisé que le Budget Annexe porte sur un Service Public Administratif et induit l'application de l'instruction Budgétaire et Comptable « M14 ».

Détail du Compte Administratif de 2022

1. Section d'Exploitation

1.1. Dépenses

- Chapitre 011 « Charges à caractère général »

Le réalisé de ce chapitre en 2022 s'élève à 515 429 €, il comprend notamment :

- Les prestations de service et les frais liés aux contentieux pour 38 321 €
- Le fonctionnement du parc automobile: carburant, entretien des véhicules et utilitaires (camions, hydrocureur, etc.), locations de véhicules administratifs, pour 74 920€
- Les primes d'assurance pour 19 853 €
- La location des bâtiments pour 87 385 €
- L'entretien des réseaux pour 55 148 €
- Les dépenses de formation du personnel, les charges de gestion et la refacturation d'une partie des charges de structure mutualisées portées par le Budget Principal au Budget Annexe « GeMAPI – Eaux Pluviales », pour 210 614 €
- Les fournitures de petit équipement pour 21 894 €
- Les frais de maintenance pour 7 294 €



Entretien des vallons

- Chapitre 012 « Charges de personnel »

Les dépenses retracées dans ce Chapitre sont évaluées à un total de 1 669 081 € pour l'ensemble du personnel de la Direction, qui comprend plus de 30 personnes, dont 16 agents dans les équipes opérationnelles. Elles englobent également la refacturation d'une fraction du coût des Directions « support ».

- Chapitre 014 « Atténuations de produits »

Ce Chapitre correspond à des dégrèvements de la Taxe GeMAPI («TMAPI») pour un montant de 37 517 €.

- Chapitre 65 « Autres charges de gestion courante »

Cela correspond à la cotisation au SMIAGE (sur la base du contrat territorial) pour un montant de 327 258 €.

- Chapitre 66 « Charges financières »

Les charges d'intérêts des emprunts s'élèvent à 139 345 €.

- Chapitre 042 « Opérations d'ordre de transferts entre sections »

Les dotations aux amortissements des actifs immobilisés sont retracées dans ce Chapitre pour un montant de 236 970 €.

1.2. Recettes

- Chapitre 002 « Résultat reporté de fonctionnement »

Le résultat reporté de l'exercice 2021 en 2022 s'est élevé à 638 595€.

- Chapitre 013 « Atténuations de charges »

Il s'agit des remboursements de frais de personnel enregistrés dans le cadre de la gestion de ces compétences (indemnités journalières, congés paternité, etc.) pour un montant de 24 628 €.

- Chapitre 73 « Impôts et taxes »

Ce chapitre concerne le produit de la Taxe GeMAPI, instaurée en 2021, pour un montant de 3 497 926 € conformément aux dispositions de la délibération correspondante du Conseil Communautaire.

- Chapitre 74 « Dotations et participations »

On retrouve dans ce chapitre les subventions perçues ainsi que le remboursement du FCTVCA pour un montant total de 14 823 €.

- Chapitre 75 « Autres produits de gestion courante »

Ce chapitre comprend la participation du Budget Principal pour assurer l'équilibre du Budget strictement au titre des dépenses relatives à la gestion des Eaux Pluviales, qui s'est élevée à 2 750 000 € en 2022.

Il convient de rappeler que les dépenses concernant la compétence « GeMAPI »

- Chapitre 77 « Produits exceptionnels »

Ce poste retrace les régularisations des charges constatées sur exercices antérieurs pour un montant de 45 203 €.

2. Section d'Investissement

2.1. Dépenses

- Chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées »

Le remboursement du capital des emprunts souscrits dans le cadre des deux compétences a représenté un montant de 512 000 €.

- Chapitre 20 « Immobilisations incorporelles »

Ce poste porte principalement sur les études à lancer et à poursuivre pour un montant total de 367 672 €, comprenant notamment des levés topographiques, des diagnostics de vulnérabilité, des diagnostics habitation et ERP, des études hydrauliques prévues dans le PAPI2 de la CASA (Loup, Maire, vallons, La Brague, etc.) et l'établissement des futurs schémas directeurs des eaux pluviales.

- Chapitre 204 « Subventions d'équipement versées »

La contribution de la CASA versée au SMIAGE pour les études et travaux d'investissement pour 2022 a représenté la somme de 3 374 €.

- Chapitre 21 « Immobilisations corporelles »

Cela concerne des dépenses d'investissement pour un montant total de 1 198 031 €, dont :

- Des acquisitions foncières pour 1 083 753 € : un terrain situé route d'Antibes et un terrain situé chemin de la Passerelle à Biot
- L'achat d'outillage, de barrières pour les Communes dans le cadre de la gestion de crise, de mobilier et de matériel de bureau et informatique à hauteur de 114 277 €



- Chapitre 23 « Immobilisations en cours »

Ce chapitre porte sur les travaux programmés pour un montant de 3 227 915 €. Il intègre les missions de maîtrise d'œuvre et investigations préalables et préparatoires aux travaux.

Les dépenses de ce chapitre sont réparties ainsi :

- 210 163 € à la réhabilitation des réseaux d'eaux pluviales. En 2022 a été réalisée, entre autre, l'extension du réseau d'eaux pluviales Chemin de Rome à Saint Paul de Vence. Il a également été mis en paiement différentes conventions subséquentes liant la CASA à certaines de ses Communes membres, comme par exemple avec la Commune de Les Ferres pour les travaux d'extension du réseau Chemin de l'Aparas
- 2 693 458 € au titre de la refacturation par la Régie des Transports de la partie des travaux portés par elle dans le cadre de l'opération « TCSP » au titre de la compétence de Gestion des Eaux Pluviales
- 316 791 € concernent des travaux relevant de la compétence « GeMAPI » :

construction des futurs bassins de rétention au Square Cerutti et quartier de la Sarrazine à Antibes, des travaux pour la continuité hydraulique avec passages sous la RD 6007 à Villeneuve-Loubet et la renaturation hydro-morphologique à la confluence Brague / Valmasque

- 7 503 € qui concernent le début de la construction du futur Centre Technique Communautaire à Biot.

- Chapitre 27 « Dépôts et cautionnements versés »

Ce Chapitre concerne une caution versée pour un montant de 3 815 €.

2.2. Recettes

- Chapitre 001 « Résultat reporté d'investissement »

Le résultat reporté de l'exercice 2021 était excédentaire d'un montant de 2 681 663 €.

- Chapitre 10 « Dotations fonds divers et réserves »

Ce chapitre, d'un montant de 1 799 188 €, concerne d'une part l'attribution par l'Etat de FCTVA sur les investissements réalisés (220 259 €) et d'autre part l'affectation du résultat de l'exercice 2021 par virement en Réserves d'une fraction du résultat de fonctionnement (1 578 929 €).

- Chapitre 13 « Subventions d'investissement reçues »

L'encaissement de subventions relatives au PAPI 2 au titre de la réalisation d'études et de travaux a représenté la somme de 57 109 €.

- Chapitre 040 « Opérations d'ordre entre sections »

Les dotations aux amortissements des actifs immobilisés figurant au bilan du Budget Annexe se sont élevées à 236 970 €.

Résultats de l'exercice 2022

Les résultats de l'exercice 2022 ont été repris par anticipation lors du vote du Budget Primitif de l'année 2023 :

BALANCE GENERALE DE CLOTURE						
Exercice 2022						
INVESTISSEMENT			 FONCTIONNEMENT		 ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		2 681 663,26		638 595,44	0,00	3 320 258,70
Opérations de l'exercice	5 312 807,29	2 093 266,80	2 925 599,24	6 332 581,35	8 238 406,53	8 425 848,15
Total	5 312 807,29	4 774 930,06	2 925 599,24	6 971 176,79	8 238 406,53	11 746 106,85
Résultats de clôture		-537 877,23		4 045 577,55		3 507 700,32
R.A.R	4 954 117,95	3 782 278,31			4 954 117,95	3 782 278,31
TOTAL	4 954 117,95	3 244 401,08	0,00	4 045 577,55	4 954 117,95	7 289 978,63
Résultats définitifs		1 709 716,87		4 045 577,55		2 335 860,68

Déficit d'investissement - ligne D001	537 877,23
Affectation du besoin de financement (compte 1068)	1 709 716,87
Excédent de fonctionnement - ligne R002	2 335 860,68

Indicateurs financiers en 2022

- Dépenses Réelles de Fonctionnement : 2 689K€
- Epargne Brute : 3 644K€
- Epargne Nette : 3 132K€
- Capital Restant Dû de la dette : 16 732K€
- Capacité de Désendettement : 4,6 années.

Il doit toutefois être noté que le modèle économique du service public retracé dans le Budget Annexe « GeMAPI – Eaux Pluviales » est fondé, pour la seconde compétence, sur un équilibre assuré par une participation du Budget Principal. De ce fait, les ratios habituellement utilisés en analyse financière des Collectivités et EPCI (ex: Capacité de Désendettement, etc.) sont inopérants la concernant.

Par ailleurs, les enjeux relatifs à la compétence « GeMAPI » sont tels (préservation des vies humaines, mise en sécurité des biens et maintien de la qualité des milieux humides) qu'une Taxe dédiée a été créée sur le périmètre communautaire et son montant annuel évoluera de sorte à garantir le parfait financement des dépenses, qu'il s'agisse du fonctionnement, de l'investissement ou du remboursement des emprunts.